

La Ruche



 **Kunheim** accueil périscolaire
accueil de loisirs

PROJET PEDAGOGIQUE

Et demain ?

notre planète



« Les vacances collectives et les temps périscolaires représentent pour les enfants une aventure incontournable. C'est une expérience qui contribue à leur développement au même titre que d'autres temps d'éducation. »

Sommaire

I Descriptif de la structure

- 1- Les horaires de « La Ruche »
- 2- Les modalités d'inscriptions

II Buts pédagogiques de nos journées périscolaires

- 1- Objectifs de la pause méridienne
- 2- Objectifs des Soirées à La Ruche

III Activités et Thèmes

- 1- Le temps du repas
 - a- Le réfectoire des 3-5 ans
 - b- Le réfectoire des 6-11 ans
- 2- Les soirées à La RUCHE, organisation et thème de l'année

IV Fonctionnement de l'équipe technique et pédagogique

- 1- L'Equipe Technique
- 2- L'Equipe Pédagogique
 - a-Répartition des rôles
 - b-Travail préparatoire
 - c-Formation des animateurs
 - d- Journée et Rythme des animateurs
 - e- Règlement interne à l'équipe d'encadrement

V Organisation de la vie quotidienne des enfants accueillis

- 1- Règles de vie à « La Ruche »
- 2- Suivi des enfants : affectif, hygiène et cognitif
- 3- Suivi sanitaire
- 4- Journée type de l'enfant

VI Aménagement de l'espace

- 1- Les locaux et son environnement
- 2- Les pictogrammes
- 3- La Ruche et sa signalisation
- 4- L'affichage et les informations aux parents

VII Sécurité

- 1- Déplacements et sorties
- 2- En cas d'accidents
- 3- Hygiène des Locaux

VIII Les repas

- 1- Livraison des repas et menus
- 2- Consignes d'hygiène et règles de préparation alimentaire, contrôles

IX Communication

- 1- Informations et diffusions
- 2- Le site de la commune de Kunheim

L'ALSH occupe une place de plus en plus importante dans les loisirs de proximité des enfants.

Il revient aux animateurs, à l'ensemble du personnel qui y travaille d'aménager, de créer, d'animer un lieu propice aux découvertes, aux rencontres, afin que l'enfant puisse y construire sa personnalité, vivre en société, confronter ses idées, partager une vie de groupe tout en étant en sécurité et en évoluant à son propre rythme.

Le service périscolaire est impliqué dans le Projet Educatif Territorial.



L'objectif du PEDT est de mobiliser toutes les ressources du territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets d'écoles et les différentes activités proposées sur le territoire, sur le temps scolaire et hors temps scolaire.

L'objectif recherché était de donner un meilleur sens au rythme de l'enfant.

L'accompagnement de l'enfant tout au long de sa journée dans des lieux et des moments différents fonde en effet la nécessité d'organiser les interventions des différents acteurs pour qu'elles se complètent et s'enrichissent. Il est important d'assurer cohérence et continuité dans les trois temps qui composent les 24 heures de la journée de l'enfant, à savoir :

- les temps familiaux,
- les temps scolaires
- les temps périscolaires

Pour permettre la meilleure articulation possible entre ces trois temps, le rythme de l'enfant est au cœur du projet, à la fois en termes d'objectifs à atteindre, de contenu des actions à mettre en place ou d'organisation des activités.

I Descriptif de la structure

- Nature de l'accueil : « La Ruche » est un service périscolaire communal
- Dates d'ouverture de « La Ruche » en périscolaire : Du 01 septembre 2020 au 06 juillet 2021
- Lieu d'accueil : Accueil Enfance Kunheim, 20, rue Albert SCHWEITZER 68320 KUNHEIM
- Organisateur : Commune de KUNHEIM, Mairie de Kunheim 56A, rue Principale 68320 KUNHEIM

1- Les horaires de « La Ruche »

Pendant les périodes scolaires, les écoles accueillent les enfants les lundis mardis jeudis et vendredis aux horaires suivants:

L'école élémentaire : 8h05 – 11h35 et 13h35 - 16h05

L'école maternelle : 8h00 – 11h30 et 13h30 – 16h00

Le service périscolaire est donc ouvert :

De 11h30 à 13h30 et de 16h00 à 18h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi

De 8h00 à 18h30 le mercredi

Les heures d'ouverture en période de vacances scolaire sont : De 7h50 à 18h00

L'ALSH des vacances se déroule 3 fois dans l'année :

Vacances d'Automne : La 1^{ère} semaine des vacances

Vacances d'Hiver : La 1^{ère} semaine des vacances

Vacances d'été : La troisième semaine avant la rentrée des classes.

Un mini séjour se profile pour le mois d'avril 2021, 4 jours et 3 nuits.

Un projet pédagogique sera fait spécialement pour les mercredis et pour les ALSH des vacances.

2- Les modalités d'inscriptions

Un dossier administratif doit être rempli par les parents avant toute inscription. Ce dossier sera valable toute l'année scolaire en cours, et sera le même pour les activités périscolaires et les ALSH des vacances.

Pour les enfants inscrits régulièrement, il est demandé d'envoyer les plannings mensuels d'inscription pour le 20 du mois précédant.

Les autres inscriptions se feront dans la limite des places disponibles au plus tard la veille avant 16h00.

La directrice demande aux parents d'être rigoureux et de rendre les plannings et/ou **d'envoyer des mails** clairs et anticipés pour le bien être et le bon fonctionnement de tous.



Pour les inscriptions ou désinscriptions de dernière minute, elles doivent se faire la veille avant 16h00 ! Pour les repas et pour les animations du soir.

Pour la désinscription du lundi, il n'y aura pas de facturation si et seulement si le message (mèl ou téléphone) des parents se fait le vendredi avant 16h00.

De même, en cas de jour férié, le service périscolaire « La Ruche » étant fermé, la désinscription ou inscription des repas doit être anticipée.

Une inscription exceptionnelle (le matin même pour la pause méridienne) examinée au cas par cas, peut être éventuellement acceptée, en cas de force majeure (urgence médicale ou familiale justifiée par écrit) et à condition que l'enfant soit préalablement inscrit au service périscolaire.

Attention pour les inscriptions du MERCREDI : Les inscriptions doivent se faire au plus tard le vendredi qui précède le mercredi ! *Aucun ajout ni annulation ne sera possible après vendredi 16h00.*

Si l'enfant est malade et que les parents ne préviennent que le jour même alors un certificat du médecin devra être fourni pour la non facturation du repas.

Pour le suivi des présences : *Le logiciel Bel'ami* permet de comptabiliser les repas et les inscriptions aux temps d'animation. L'heure de fin de journée est enregistrée pour chaque enfant.

La facturation est liée au suivi du logiciel.

Nous notons « E » dans le tableau de présence si l'enfant est excusé.

Le forfait n'est pas comptabilisé (que se soit une pause méridienne ou un soir)

Nous notons « A » dans le tableau de présence si l'enfant est absent et non excusé en temps et en heure.

Le forfait sera comptabilisé et facturé (que se soit une pause méridienne ou un soir) .

Pour les enfants fréquentant régulièrement « La Ruche » nous demandons aux parents le planning de présence en avance.

II Buts pédagogiques de nos journées périscolaires

Le service périscolaire de la Ruche est, outre un lieu de garde, un lieu d'épanouissement où l'enfant doit trouver petit à petit, son autonomie et sa place dans le groupe, faire des petits pas vers la socialisation, apprendre à respecter l'autre et les règles imposées par la collectivité .

A « La Ruche » l'accent est mis sur le bien-être de l'enfant.

Voici nos objectifs annuels pour rendre l'enfant acteur de ses temps périscolaires :

1- Objectifs de la pause méridienne

- Prendre du plaisir sur le chemin de l'école, et l'agrémenter d'activités simples et sécurisées.
- Permettre à l'enfant d'avoir une pause méridienne de détente et de liberté.
- Permettre à l'enfant d'aller à son rythme à chaque temps de la PM en fonction du temps imparti.
- Favoriser l'autonomisation des enfants, en mesure de leur âge et capacité, sur les plans de l'hygiène.
- Laisser le choix à l'enfant de son activité avant ou après le repas
- Préparer des tables de repas attractives et organisées pour donner à l'enfant l'envie de s'installer dans le réfectoire
- Créer une ambiance confortable pour la prise de repas en alternant, temps calmes et temps animés.
- Proposer aux enfants des menus de qualité afin de développer ses goûts.
- Inciter l'enfant à goûter les différents plats du menu journalier.
- Ne pas forcer l'enfant à manger (veiller à ce qu'il se soit suffisamment alimenté avant son retour à l'école.)
- Respecter le calme dans les différents lieux de vie grâce aux pictogrammes.
- Permettre à l'enfant de participer aux tâches du service des repas, aider et vivre avec ses camarades pour un repas harmonieux.
- Sensibiliser les enfants au respect de la nature, à l'écologie et au développement durable (sensibilisation au tri des déchets et au gaspillage alimentaire)



2- Objectifs des soirées à « La Ruche »

- Eveiller les enfants sous plusieurs formes : culturelle, sportive, créative, intellectuelle
- Initier l'enfant à des jeux, des sports, des techniques manuelles, de la musique, de l'informatique, de la mécanique, du bricolage, de l'artistique...en lui laissant le choix !
- Bouger au quotidien en se déplaçant à pieds tous les jours dans le village ou en participant à des activités physiques.
- Permettre aux enfants accueillis de trouver et d'expérimenter une place harmonieuse au sein du groupe.
- Permettre les rencontres entre âges de la maternelle et de l'élémentaire et vivre à son rythme en prenant en compte celui de l'autre.
- Permettre l'apprentissage de travail de groupe et monter des projets d'animations avec les animateurs
- Coopérer et être acteur de son après-midi en collectivité.
- Sensibiliser les enfants au respect de la nature, à l'écologie et au développement durable (sensibilisation des gestes au quotidien)
- Proposer aux enfants des goûters équilibrés et de qualité afin de développer ses goûts.
- Préparer et organiser les temps du goûter afin de créer une ambiance confortable en alternant, temps calmes et temps animés.
- Permettre aux enfants de faire leurs devoirs dans un lieu calme et encadré par un animateur.



III Activités et Thèmes

1- Le temps du repas

Le service de restauration est assuré par POMME et CHOU situé à MARCKOLSHEIM.



<https://www.pomme-et-chou.fr>

Le choix de notre traiteur est directement lié à notre projet pour une belle planète pour demain...
C'est un « **Traiteur gourmand et responsable en restauration scolaire** »

Chez Pomme & Chou, ce que l'on préfère, ce sont les **sourires des enfants** quand ils dégustent nos **bons petits plats entièrement faits maison** à partir de **produits frais et locaux** ! »

Produits frais

Saisonnalité respectée

Fait maison

Aucun produit industriel ou semi-industriel, aucun produit à base de viande ou poisson reconstitué

Local

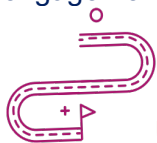
Excepté ce qui ne pousse pas chez nous

Recettes équilibrées

Des menus élaborés par une diététicienne dans le respect des recommandations du GEMRCN

Ils sont naturellement responsables.

Afin de préserver les ressources naturelles de notre belle planète, ils ont fait le choix de nous inscrire dans une démarche forte de **développement durable**, en prenant les engagements suivants :



Une Cuisine responsable Sélection en circuit court de produits frais et de saison, cuisinés le jour même.



Une Agriculture biologique Certains produits toujours bio : pain, pâtes, riz, œufs, lait, semoule



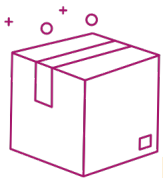
Une Energie verte Revalorisation des déchets de la cuisine par méthanisation et production d'eau chaude par récupération de chaleur.



Du Zéro déchet Conditionnement pensé pour réduire le gaspillage alimentaire.



De l'Electromobilité Flotte de camionnettes de livraison 50% électrique



Des Emballages durables Livraison dans un conditionnement ne générant pas de déchet.

Le repas est livré en liaison chaude tous les jours du lundi au vendredi au rez de chaussée du bâtiment AEK de KUNHEIM.

Le repas est divisé en deux services.

a- La pause méridienne des 3 – 5 ans

Les enfants de l'école maternelle mangent de 12h00 à 12h45 environ, dans un réfectoire situé au 1^{er} étage. Afin d'encadrer au mieux le temps du repas des plus petits, les animateurs ne mangent pas avec les enfants.

Les animateurs sont attentifs aux besoins de l'enfant de 3-5 ans et ils l'accompagnent à la prise du repas.

Comment se passe le repas tous ensemble ?

La salle de restauration est préparée le matin par l'équipe d'animation.

Les assiettes, les verres, les couverts sont disposés sur la table.

Chaque enfant a un dessin/pictogramme qui le représente dans ses actions de la journée. (crochet pour la veste, casier chausson, rangement serviette..)

Les pichets d'eau sont au milieu de chaque table.

Les enfants sont cherchés à l'école maternelle à 11h30, à pieds.

Le taux d'encadrement sur les trajets : 1 animateur pour 10 enfants de 3 à 6 ans.

2 par 2 nous marchons jusqu'au bâtiment AEK.

Les animateurs du premier service portent un gilet jaune et se positionnent à l'avant et à l'arrière du rang.

En arrivant, les enfants doivent se déshabiller, accrocher leur veste, trouver leur casier à chausson marqué par leur image personnelle, mettre les chaussons.

Les rituels seront primordiaux cette année pour favoriser l'autonomie des plus jeunes.

Lors de ces temps les enfants développent leur autonomie et leur dextérité. Se vêtir ou se dévêtir est facile pour l'adulte, mais pour le jeune de trois ans, cette tâche est très complexe. L'acquisition de cette habileté demande beaucoup d'efforts et de répétitions.

SUPER AUTONOME

Il peut:



TOUT SEUL !!!!!

Le travail d'équipe s'impose :

- Un animateur s'installe au niveau des casiers à chausson et aide si besoin les enfants à se déshabiller et mettre les chaussons. Pendant l'habillage et déshabillage, les animateurs restent près des enfants pour leur venir en aide. Cependant, il les laisse s'habiller seuls dans le but de développer leur autonomie. Cette routine doit être considérée comme une activité et non comme une corvée, car les enfants y font plusieurs apprentissages.

La patience demeure une qualité essentielle chez l'animateur au moment de l'habillage.

Certains s'habillent et se déshabillent plus rapidement, alors que d'autres prennent plus de temps.

Les enfants déjà prêts peuvent descendre faire un jeu avec un animateur.

Attention : Lorsqu'il pleut ou neige, les chaussures des enfants sont laissées dans le SAS d'entrée de l'AEK.

- Un autre animateur est positionné aux sanitaires et accueille les enfants en chaussons pour le passage aux toilettes et le lavage des mains.

Les enfants sauront également repérer le pictogramme de la **Zone Calme** dans la quelle on peut parler très doucement mais où l'on ne peut pas crier et où il faut marcher et ne pas courir !



- Un animateur, en tenue de service, se trouve dans le réfectoire. Il prépare et accueille les enfants pour s'installer à leurs places. L'animateur peut les aider ou ils s'aident entre eux.

Durant le repas, les enfants peuvent se servir seuls si ils le souhaitent et selon leurs capacités.

De la musique, une chanson, un jeu...des animations simples et rapides peuvent être proposées spontanément par les animateurs.

Après le repas les enfants de 3 - 5 ans prendront le temps de ranger serviette à l'endroit où se trouve son pictogramme.

Un animateur restera au réfectoire pour ranger les tables avec certains enfants volontaires ou désignés.

Un deuxième animateur sera aux sanitaires pour aider les enfants à se débarbouiller (prévoir un gant par



enfant dans une bassine propre et une bassine sale (pour déposer les gants de toilette usagers) ;



Le troisième animateur s'habille, met son gilet jaune, le sac de secours et sort dans la cour si il ne pleut pas.

De temps en temps des petits coins permanents sont dispersés dans le couloir ou la ludothèque (train, zoo et petits jeux) , cet animateur encadre ces jeux libres.

L'animateur du réfectoire termine rapidement le rangement sommaire du chariot et accompagne les enfants à l'habillage des enfants pour le retour à l'école.

Pour éviter que les petits rapides attendent trop longtemps vêtus de leur habit (d'hiver parfois) les animateurs se partagent ainsi la tâche.

Il ne faut jamais laisser les petits sans surveillance dans la cour, dans le couloir et dans les sanitaires. Le travail d'équipe est capital.

Pour favoriser l'habillage, Il ne faut surtout pas les presser ni les stresser. Cette tâche devrait s'accomplir en respectant les limites du développement de chacun.

Ne pas trop exiger des plus jeunes, car ils franchissent un grand pas vers l'autonomie.

Parfois, l'habillage dure beaucoup plus longtemps que les quelques minutes passées en animation ! Vers 13h20, les enfants partent tranquillement vers l'école maternelle.

Les enfants de 3 ans pourront aller à la sieste et les 4-5 ans feront des animations dans la cour si il reste du temps.

b- La pause méridienne des 6-11 ans

Les enfants de 6-11 ans de l'école Jules Verne mangent de 11h50 à 13h25.

Les 3 animateurs de « La Ruche » en service (avec un gilet jaune) avec les 6-11 ans sont présents sous le préau de l'école élémentaire 2 minutes avant la sonnerie de sortie des élèves, à 11h35.

- Un animateur prend la liste des enfants inscrits et les note quand les enfants viennent dire « Bonjour ».
Nous insistons sur le « bonjour » aux animateurs pour commencer la pause méridienne.

- Un deuxième animateur l'accompagne afin d'être vigilant lors de la sortie des classes afin de ne laisser partir aucun enfant de sa liste.

Parfois les classes se succèdent rapidement, il faut accroître sa vigilance.

Ils ne seront pas trop de deux animateurs.

- Le troisième animateur encadre les enfants inscrits et les guident vers le panneau :

« Animation de MIDI »



Le but : Les enfants s'inscrivent aux choix d'activités présentées sur un panneau mobile.

Objectifs : Permettre aux enfants d'avoir un moment de détente au choix avant ou après le repas.

Il y a 3 activités et temps de repas possible : 1 animateur pour 14 enfants maximum !
 Les activités proposées seront calme, libres ou toniques...il en faut pour tous les goûts !

EXEMPLE de tableau du midi :

<i>Heure</i>	Repas de 11h50 à 12h30	11h50-12h20 Activités LUDOTHEQUE Repas de 12h30 à 13h10	11h50-12h40 Salle des Sports
<i>Noms</i>	Activités libres à « La Ruche »	13h00-13h30 Activités LUDOTHEQUE (suite)	Repas de 12h50 à 13h25
<i>Anim'</i>	avec AURELIE	avec NADEGE	avec THIBO
<i>Lieux</i>	Salle d'activités	Ludothèque	« La Ruche »
<i>Enfants</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Cerise • Anne • Francis • Jeremie 	<ul style="list-style-type: none"> • Coline • Franck • Geneviève • Isidore 	<ul style="list-style-type: none"> • Claire • Ophélie • Vivianne • Jordan • Casimir

Quand tous les enfants sont présents, les activités de la pause méridienne sont réparties par groupe.

Les groupes mangent de manière échelonnés.

Les **mardis** et **vendredis** : il y a toujours 2 groupes « **SPORT** et **JEUX** » à la salle des sports de Kunheim ou à la plaine de jeux quand le temps le permet.

Tous les enfants de La Ruche emmènent leurs sacs de chaussures de sport !

L'entrée des enfants de l'école élémentaire à « La Ruche » se fait par le portail en bois extérieur.
 Cela évite les croisements des petits et des grands.

Chaque animateur est responsable de son groupe d'enfant.

Avant cela, les animateurs s'engagent à faire passer son groupe aux toilettes et de leur faire se laver les mains au sein de « La Ruche » en respectant les consignes de la « **Zone Calme** » dans laquelle ils se trouveront.



Chuchoter ou se taire, Marcher et donc ne pas Courir

Avant d'avoir accès au réfectoire, les enfants descendent l'escalier, toujours en « **Zone Calme** » .

Le placement à table est libre.

Chaque enfant a un rond de serviette avec son prénom qui est rangé dans le meuble à serviettes situé dans le réfectoire.

Les animateurs peuvent décider certains jours de placer les enfants pour orienter les enfants vers de nouvelles rencontres.

Chaque table s'organise pendant le repas pour qu'un seul enfant se lève lors du temps du débarrassage des assiettes, ou pour chercher de l'eau...

Le chef de table a pour mission d'aider les CP de sa table (couper la viande, resservir de l'eau...) , de se lever pour parler aux animateurs si il y a un problème, une question, remplir le pichet d'eau et surtout de faire en sorte que les enfants de sa table soit calme.

Les animateurs seront regardant sur les enfants acteurs au temps des repas afin que ce ne soit pas toujours les même qui aident.

Le service des plats commence dès que tous les enfants sont installés aux tables.

Durant le repas, les enfants peuvent se servir seuls.

De la musique, une chanson, un jeu...des animations simples et rapides peuvent être proposées spontanément par les animateurs.

Pendant chaque service, la vaisselle sale est entreposée dans des bacs prévus à cet effet au fur et à mesure du repas.

C'est le chef de table qui s'applique à cela.

Les bacs sont posés près des lavabos à hauteur des enfants pour que tous les âges y accèdent.

Chaque animateur s'engage à ramener son groupe à l'école entre 13h30 et 13h35 au plus tard.

2- Les soirées à « La Ruche », organisation et thème de l'année

Les soirées à « La Ruche » débutent à :

16h00 pour les 3-5 ans (école maternelle)

16h05 pour les 6-11 ans (école élémentaire)

Les soirs, 2 ou 3 animateurs encadrent les enfants, 10 enfants max. de 3-5 ans par animateur et 14 enfants max. de 6-11 ans par animateur.

Les animateurs partent chercher les enfants aux écoles et se présentent toujours 2 minutes avant la fin de l'école.

Les activités devront être en accord avec le thème **« Et demain ? Notre planète »**, décidé en équipe, qui invitera les enfants à en découvrir différents aspects tout au long du trimestre.

« Et Demain ? Notre planète » à « La Ruche », c'est quoi ?



Inutile de vous dire que les semaines de confinement au printemps 2020 ont laissé des traces sur notre regard vers demain.

Quelles valeurs voulons-nous donner aux futures générations ?

Quels sont les bons gestes pour vivre bien, en bonne santé ?

Quel regard gardons-nous de ce qui est arrivé et comment pouvons nous améliorer demain avec nos petites mains ?

« LA RUCHE » souhaite permettre à chaque enfant de bien grandir et d'être un bon jeune citoyen qui se préoccupe de lui, des autres et de l'endroit où il vit

Les animateurs vont essayer de prendre en compte le savoir, le savoir- être et le savoir- faire pour permettre à chaque enfant de découvrir qui il est, de faire des choses pour lui et avec les autres.

L'ouverture au savoir être constitue un fil conducteur fort de la vie en collectivité et se pratique au quotidien.

Les animations proposées sont riches de leurs diversités afin que chaque enfant y trouve son compte. Apprendre à exprimer ses pensées, à écouter celles des autres, à mieux gérer les conflits, à bien vivre ensemble et à coopérer nous semble être un des axes fondamentaux de LA RUCHE.

Chacun est un participant actif de la vie de La RUCHE et de tous les jours.

Notre objectif général

Cette année ce sera de faire découvrir et de mettre en valeur **notre environnement** quotidien aux enfants et de **les sensibiliser à sa protection** au travers d'activités ludiques et constructives.

Elles leur permettront de découvrir le monde qui les entoure tout en s'amusant et en s'émerveillant.

Cela favorisera le respect de chacun face aux autres, à la nature et à les sensibiliser à ne pas gaspiller.

Nous essayerons de privilégier avant tout la pratique de terrain et l'expérimentation afin que l'enfant soit acteur à part entière pour mieux se l'approprier et se sentir investi sur l'action de non gaspillage et de recyclage

« LA RUCHE » facilitera le plus possible l'ouverture vers l'extérieur et les partenariats pour montrer aux enfants qu'il faut partager nos savoirs et les transmettre.



L'équipe d'animateurs de « LA RUCHE » devra adapter ses animations, ses outils et ses pédagogies aux enfants dits différents, Dys, précoces...

La pédagogie individualisée et la participation à des projets coopératifs/collectifs facilitent l'intégration des enfants dits différents.

Toutes les projets d'activités feront l'objet d'une formalisation écrite, qui comprendra au minimum, et pour chaque activité :

- la description de l'activité,
- les objectifs visés,
- les moyens matériels nécessaires,
- le lieu de réalisation (et solution de replis en cas de pluie a pour les activités en extérieur)
- les moyens matériels nécessaires,
- le travail de préparation nécessaire,
- le rôle éventuel des autres animateurs dans l'activité et les critères d'évaluation de l'activité.

Les animations sont préparées en amont et adaptées en fonction du nombre d'enfants inscrits chaque jour. Adaptabilité et spontanéité seront les maîtres mots de nos journées en temps scolaire.

Les objectifs des activités du soir sont les suivants :

- Préparer des activités variées et attractives
- Créer des coins sympas où l'enfant se réfugie et joue seul de temps en temps pour petits et grands.
- Permettre à l'enfant de choisir son activité de l'après-midi,
- Etre à l'écoute des envies de l'enfant et savoir être présent tout en le laissant faire

Animations liées au thème :
« Et Demain ? Notre Planète ! »



La nature qui nous entoure

Objectif 1 : Sensibiliser les enfants à la diversité des arbres et des plantes qui sont sur notre territoire et apprendre à les connaître pour mieux les protéger.

- les différentes formations végétales (herbier...)
- les utilisations du bois (constructions diverses)
- réalisation d'un jardin pédagogique
- lecture de paysage (balade en forêt, récolte de végétaux ...)

Objectif 2: Développer une approche sur les énergies découlant du vent, et l'eau à leur échelle en s'appuyant sur les énergies renouvelables afin de comprendre leurs intérêts.

- la force du vent (éolienne, manche à air, l'érosion ...)
- la force de l'eau (construction de bateaux, moulins à eau ...)

Objectif 3 : Développer le regard et l'esprit des enfants sur la protection des espèces en leur faisant découvrir les écosystèmes qui nous entourent.



Mes actions, mes relations...à mon échelle d'enfant

Objectif 1 : Apprendre à avoir les bons gestes au quotidien pour contribuer à rendre belle ma planète

- le tri des déchets et l'anti-gaspillage (bio déchets, poubelles de tri..)
- les gestes barrières pour se protéger et protéger les autres

Objectif 2: Développer nos animations avec les associations et les générations du village.

- animation intergénérationnelles avec la maison de retraite
- animations partagées avec les associations sportives et culturelles

Objectif 3 : Echanger avec notre traiteur et comprendre l'importance de leurs propositions de menus qui allient la saisonnalité et les produits locaux.

Objectifs de l'équipe d'animation mis en place :

- Favoriser la découverte des autres, l'ouverture sur autrui
- Aider à la prise d'initiative des enfants et la développer
- Offrir les conditions pour faire avec les autres
- Proposer du matériel adapté en favorisant le recyclage
- Proposer des apprentissages ciblés sur la demande des enfants en ateliers
- Mettre en place une boîte à idées pour impliquer les enfants et les parents dans la vie de « La Ruche »

Comment nous nous organisons au quotidien pour proposer les activités aux enfants ?

En arrivant à « La Ruche » après l'école, les enfants respecteront la « Zone de Calme » et s'inscriront dès leur arrivée sur le panneau des activités avec l'aide d'un animateur.

Ce grand panneau est dans l'entrée de « La Ruche » en haut de l'escalier.

Sur ce panneau figure :

La date du jour

La météo et La saison (pictogrammes)

Les menus de la semaine

Le goûter proposé à 16h30 (*photos pour les non lecteurs*)

Les animations proposées de 17h00 à 18h20

Les lieux des activités (*photos pour les non lecteurs*)

La photo des animateurs correspondant aux activités

Les coins permanents libres du soir



En arrivant à La Ruche, les enfants mettent leurs chaussons.

Il se peut qu'un groupe d'enfants et un animateur partent directement de l'école vers un autre lieu d'activité, (salle des sports ou salle de musique). Cet animateur aura prévu son goûter et son matériel, ils donnent le nombre d'enfants pour qu'il soit affiché au tableau à La Ruche et la liste des enfants qu'il encadre.

A La Ruche nous nous s'assurons, que tous les enfants présents sont inscrits au tableau (et même en activité libre : dessins, bricolage, légos, lecture..)

Les animateurs inscrivent sur le tableau de l'entrée, en grand, le nombre des enfants présents dans leur activité. (*Cela est noté pour le collègue sur un autre lieu d'animation*)

Les animations sont préparées en amont et adaptées en fonction du nombre d'enfants inscrits chaque jour. Adaptabilité, saisonnalité et spontanéité seront les maîtres mots de nos journées en temps scolaire.

Mais chaque animateur avec ses enfants, avant de commencer l'activité...se dit :

*c'est l'heure
du goûter ?*

Vers 16h20-16h30 les enfants sont prêts pour le goûter, les mains sont propres avec son animateur responsable.

Les animateurs ont préparé les goûters de 14h00 à 15h00, il n'y a plus qu'à le chercher (si besoin) et le déguster.

Le goûter est le quatrième repas indispensable chez l'enfant : Il est plein de ressource en énergie et lui apporte des éléments nutritionnels utiles à sa croissance.

Le goûter contribue à un bon équilibre alimentaire et permet de mieux répartir son alimentation sur la journée.

Des principes de base de la diététique.

Plutôt que des barres chocolatées « aromatisées » aux colorants, du pain et du chocolat seront proposés...

Le goûter n'est pas une obligation. Il est offert aux enfants. Ces derniers peuvent décider librement de se servir ou de prendre uniquement une tranche de pain et un fruit en libre-service.

Il leur est même possible d'apporter leur propre collation.

Si le temps le permet le goûter peut se prendre dehors.

Chaque groupe débarrasse son chariot en jetant ce qui a à jeter à la poubelle, en rangeant les restes. Un roulement entre animateur est effectué afin de laver, sécher et ranger la vaisselle du goûter.

A la fin du goûter, les enfants peuvent accéder aux ateliers qui figurent sur le tableau journalier.

Il y a 3 animateurs présents à « La Ruche », avec un responsable de fin de goûter, un animateur pour les devoirs (si besoin) et un animateur qui coordonne les activités.



IV Fonctionnement de l'équipe technique et pédagogique

Anne Ehrlacher BAFD - BEATEP	Marjorie Schubetzer BAFA	Aurélie Faure BAFA	Sophie Houbart BAFA
Développement de projets Directrice du Périscolaire	<u>Animatrice</u> au service périscolaire "La Ruche"	<u>Animatrice</u> au service périscolaire "La Ruche"	<u>Animatrice contractuelle</u> service périscolaire "La Ruche"
Valérie Schmitz Danner BAFA - BAFD	BPJEPS ou BAFA En recrutement	Estelle BELLEAU CAP Petite Enfance	Irène GUGGELMANN
<u>Coordinatrice de</u> <u>ESPACE DETENTE</u> <u>Directrice adjointe</u>	1 apprenti BPJEPS	Agent d'Entretien <u>Animatrice</u> service périscolaire "La Ruche"	<u>Agent d'Entretien</u>

1- L'Equipe Technique

A « La Ruche » nous avons 2 agents d'entretien, Irène GUGGELMAN et Estelle BELLEAU.

Ces personnes d'entretien de la commune de Kunheim s'occupent essentiellement du nettoyage de la vaisselle et de son rangement.

Irène est également la responsable du nettoyage du réfectoire des 6-11 ans ainsi que de l'entretien de l'office.

Estelle est au 1^{er} étage, elle est garante de la propreté du réfectoire des 3-5 ans. Elle est une aide précieuse à la vaisselle. C'est Sophie qui achemine la vaisselle sale et propre du haut vers le bas et inversement.

Estelle intervient les matins ou les soirs pour le nettoyage des sanitaires et du 1^{er} étage dans sa globalité. L'équipe d'animation a sa part de rangement et de nettoyage.

Chaque animateur doit prendre soin du matériel utilisé et s'engage à ranger et nettoyer au mieux à la fin d'une activité.

Pour le vivre ensemble, les enfants aident aussi au nettoyage des tables et au rangement de la salle.

Le réfectoire du bas est fermé à clé pour la sécurité des enfants du multi-accueil.

2- L'Equipe Pédagogique

L'encadrement est assuré par :

- La responsable, Anne EHRLACHER BAFD, BEATEP « Pratiques culturelles et loisirs quotidiens »
- La responsable-adjointe, Valérie SCHMITZ-DANNER BAFD
- 5 animateurs,
 - Aurélie FAURE (BAFA)
 - Marjorie SCHUBETZER (BAFA) 26 heures hebdomadaires
 - Sophie HOUBART (BAFA) 20 heures hebdomadaire
 - Ilona WEISHEIMER (BAFA stagiaire) 26 heures hebdomadaires
 - BPJEPS en recrutement 35 heures hebdomadaires

Lorsque la directrice est présente, elle doit être l'interlocutrice privilégiée des parents.

Pour les temps d'animation, le personnel est toujours à 2 au minimum au sein du bâtiment ou en extérieur.

La responsable adjointe est aussi coordonnatrice des activités de l'ALSH Espace Détente auxquelles les enfants de « La Ruche » s'inscrivent en grand nombre.

a- Répartition des rôles

- **Direction** : initiative des réunions préparatoires, des travaux, suivi des préparations et des formalités administratives, collecte des idées et envies des animateurs, interlocuteur des familles, encadrement des repas, aide à l'animation, rédaction de la première version du Projet Pédagogique, suivi de la formation des apprentis BPJEPS et stagiaires école, centralisation des documents officiels et des données concernant « La Ruche », logistique du bâtiment, aide et soutien à la Directrice-adjointe pour la préparation et la coordination des animations Espace Détente...

Directrice : Anne EHRLACHER

- **Direction Adjointe** : seconde la Directrice dans les tâches citées ci-dessus, préparation et coordination des animations Espace Détente, suivi des préparations et des formalités administratives liées à l'Amicale Jules Verne, recrutement d'animateurs pour l' Espace Détente, proposition d'animations périscolaires à « La Ruche », dynamise et impulse des activités du quotidien, encadre les repas, renforce les équipes d'animation du mercredi, donne ses idées lors de projets d'animation...

Directrice Adjointe: Valérie SCHMITZ-DANNER

- **Animateur Pause Méridienne** : prépare les animations de 45 minutes de 11h45 à 12h30 pour les lundis, mardis, jeudis et vendredis, crée la fiche technique liée aux activités, (*animation liée au projet trimestriel et a des objectifs précis*), encadre les repas, raccompagne aux écoles les enfants.

Référent : Aurélie FAURE

- **Animateur Soirée** : prépare ses animations d'une heure de 16h30 à 17h30 pour les lundis, mardis, jeudis et vendredis, crée sa fiche technique liée à son activité, (*cette animation fait partie d'un projet trimestriel et a des objectifs précis*). ,

Référent : Aurélie FAURE

- **Animateur Goûter** : prépare ses animations pour les lundis, mardis, jeudis et vendredis, organise et encadre le goûter du soir, prépare et encadre les coins permanents, aide aux devoirs, décore « La Ruche » sur le thème du trimestre.

Référent : Marjorie SCHUBETZER

- **Animateurs du Mercredi** : Projet Pédagogique spécifique, gestion / diffusion des plaquettes, préparation des déroulements...

Référent : Valérie SCHMITZ-DANNER

- **Suivi sanitaire** : un membre de l'équipe, titulaire du brevet de secouriste/ PSC1 , est chargé du suivi sanitaire des enfants, complète les trousse de secours et commande les éléments manquants.

Responsables du suivi sanitaire : Anne EHRLACHER

- **Intendance Cuisine** : réception et commande des repas, gestion du stock des produits d'entretien, relevés des températures, prise d'échantillons, contrôle de la propreté du matériel technique (four, frigo..), garant de la bonne hygiène des lieux des repas, contrôle des goûters...

Responsable du suivi sanitaire : Anne EHRLACHER et Valérie SCHMITZ-DANNER

- **Intendance du quotidien** : impulse les différents nettoyages et rangements de « La Ruche », organise les lessives et la commande des produits, s'assure que les sanitaires soient opérationnels à l'arrivée des enfants, contrôle la mise en place du couvert et complète avec les éléments manquants, coordonne la décoration harmonieuse de locaux, signale à la directrice les travaux à effectuer, prépare les photos et étiquettes diverses pour les repères des enfants..
Réfèrent : Irène GUGGELMANN et Estelle BELLEAU

b- Travail préparatoire

Les échanges via les mails sont des informations régulières sur divers sujets pour l'équipe d'animation

Le projet pédagogique est envoyé à toute l'équipe avant la réunion de rentrée, et sera complété et réajusté par l'équipe en place. Sa réécriture sera faite par la directrice pour validation de l'équipe.

Les animateurs ont toujours un travail de recherche et de préparation personnel à fournir.

Les animateurs se réunissent le mardi matin afin de discuter du déroulement de la semaine écoulée et de prévoir les activités de la semaine à venir.

La commission périscolaire, se retrouve un fois par mois, composée d'élus, elle permet de traiter de sujets problématiques, de projets envisagés, des relations avec les parents, des enfants, etc... Les animateurs travaillent en continu ou en coupé.

Ils doivent faire une pause de 20 minutes après 6 heures de travail sans arrêt.

Les animateurs du premier service qui ne mange pas avec les enfants auront un temps de restauration d'au moins 30 minutes qui leur est fixé, hors temps de travail.

La communication au sein de l'équipe doit être primordiale en temps formel ou informel.



c- Formation des animateurs

Les animateurs en formation BPJEPS Loisirs Tout Publics auront pour maître d'apprentissage Anne EHRLACHER et Valérie SCHMITZ-DANNER.

Ils seront en alternance en centre de formation et sur le terrain

Tous les moyens matériels et humains sont mis en place par la commune pour l'emmener à la réussite du diplôme.

La directrice accorde des temps privilégiés à ses apprentis pour la mise en place de leurs projets.

Tous les animateurs ont la possibilité de s'inscrire à des formations CNFPT ou des activités proposées par « Animation Enfance ».

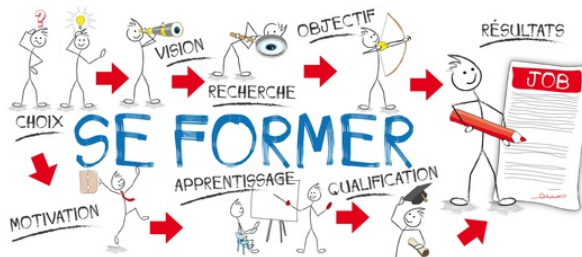
La formation de son personnel, qu'il soit d'animation ou technique, est l'une des missions quotidiennes du directeur d'un ACM.

En effet, les animateurs dans le cadre de leur stage pratique BAFA ne sont pas les seules personnes à former : pour tous les animateurs, diplômés ou non, ou en voie de l'être (BAFA, BPJEPS, BAPAAT en cours de validation...) comme pour l'adjoint du directeur s'il y en a un, la formation est nécessaire – pour évoluer et entretenir une motivation dans le travail.

L'animateur doit être aussi attentif lorsqu'un collègue travaille et il peut avoir un regard critique sur l'animation effectuée et lui faire part de ses commentaires (positifs et à améliorer) lors des bilans.


Il ne faut pas hésiter à se remettre en question en analysant les activités qui ont fonctionné ou non et réfléchir en termes d'améliorations futures.

Se former c'est aussi favoriser les échanges, au sein de l'équipe, de techniques, d'astuces...les petits trucs qui favorise la réussite d'une activité et cela pour le bien des enfants.



d- Journée et Rythme des animateurs

L'équipe d'animation s'engage à favoriser une offre d'animations et d'activités de qualité à travers un travail rigoureux et motivé. Pour cela, les animateurs disposent de temps de réunion pour préparer les activités et l'organisation et surtout ils se doivent d'anticiper et de s'adapter.

<p>La Ruche Comme un lieu de détente</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des rythmes de chaque enfant - Garantir la sécurité des enfants préalable indispensable à son bien-être. - Faire vivre à l'enfant des situations plaisantes.
<p>La Ruche Comme un lieu de socialisation</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre l'enfant acteur de ses loisirs et lui permettre de trouver sa place parmi les autres. - L'enfant doit évoluer dans un univers juste, l'équipe doit véhiculer des valeurs de justice, solidarité, partage. - Privilégier la communication entre les acteurs de l'ALSH (parents, enfants, animateurs, personnel communal)
<p>La Ruche Comme un lieu ludique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'enfant doit percevoir L'ALSH comme un espace de jeu où la mise en place (espace, matériel, règles) doit favoriser l'initiative, doit être stimulant. - Eviter de rigidité dans les modes de fonctionnement, confort pour l'adulte mais illégitime dès lors que l'enfant s'en trouve entravé dans sa faculté à prendre des initiatives.



Pour les – de 6 ans : Un animateur pour 10 mineurs **Pour les + de 6 ans :Un animateur pour 14 mineurs**
Ce taux d'encadrement est valable les lundis, mardis, jeudis et vendredis en temps périscolaire.

Etant en PEDT, nous pouvons encadrer plus d'enfants mais les taux d'encadrement sur les trajets restant ceux là, nous nous référons à ce taux d'encadrement.

- Les animateurs ont pour rôle de mettre en œuvre les objectifs pédagogiques et éducatifs contenus dans le PP et d'assurer la sécurité physique, morale et affective de chaque participant.
- Les animateurs seront attentifs à chaque enfant, et seront les médiateurs en cas de conflit entre enfants ou entre des enfants et un autre animateur.
- Les animateurs axent toujours leur projet autour de l'environnement de l'enfant au travers des découvertes multiples ainsi qu'à travers le respect en général.
- Les animateurs s'engagent à être cohérent dans leur discours et se doivent de répondre aux besoins des enfants.

- Les animateurs doivent être disponibles aux attentes des enfants et adopter une attitude calme, positive et rassurante.
- Les animateurs doivent se positionner comme un adulte référent et non comme un copain ou un parent.

Le planning des animateurs précise les temps de repos de chacun, un référentiel intitulé « Au jour le jour » précise également les animateurs référents aux différents moments de la journée.

e- Règlement interne à l'équipe d'encadrement

- Les animateurs sont tenus de gérer leur fatigue tout au long de la journée en présence des enfants.
- En présence d'enfants, les animateurs ne prennent pas de pause. Les emplois du temps permettent à chaque animateur de prendre ses dispositions à ces conditions.
- Il est demandé aux fumeurs, de fumer en dehors des heures de travail de 11h15 à 13h45 et de 16h00 à 18h30. Ils ne devront pas être vus en train de fumer par les enfants et même à l'extérieur de « La Ruche ».
- Les téléphones portables seront éteints ou sur vibreur et est tolérée de façon restreinte, hors présence des enfants, et de préférence lors des temps de repos des animateurs.
Le téléphone portable peut être ponctuellement utilisé pour des activités.

Les éventuels conflits au sein de l'équipe se régleront en dehors de la présence des enfants afin de ne pas porter atteinte à la crédibilité des animateurs concernés.

Toute absence est conditionnée à l'autorisation préalable de la directrice.
Tout retard doit être justifié auprès de la directrice.

V Organisation de la vie quotidienne des enfants accueillis

1- Règles de vie à « La Ruche »

L'enfant développe sa personnalité au contact des autres, « La Ruche » est un nouveau lieu de rencontres qui diverge de la maison, de l'école et des activités « Espace Détente ».

Cette année encore, nous insisterons sur le respect mutuel des petits et des grands, de s'écouter les uns les autres, prendre la parole en public, les règles communes à tous ou encore les effets des écarts de langage dans un groupe.

Nous travaillons avec les écoles, les associations du village sur ces idées.

L'impact sera d'autant plus important qu'ensemble nous avançons avec le même axe d'idées.

La vie de groupe commence par :

- accepter les différences
- respecter le rythme de chacun
- avoir des attitudes respectueuses
- apprendre à partager

A « La Ruche » nous souhaitons appliquer cela au quotidien, durant les repas, les activités manuelles diverses, les échanges avec les personnes âgées et autres intervenants extérieurs.

La préoccupation initiale étant le bien-être de l'enfant

Les règles au sein du service périscolaire « La Ruche »

Devant le comportement de certains enfants nous avons été amené à mettre en place un permis à points appelé **Z'abellopoints**, qui permet à chaque enfant de se repérer sur les choses qu'il ne doit pas faire.

Ce permis vise à responsabiliser les parents ainsi que les enfants face à certains comportements inacceptables (violences physiques et verbales, comportements irrespectueux, intolérance,...etc)

Le recours aux sanctions concerne très peu d'enfants.

Chaque enfant de 6 – 11 ans possède une carte personnelle de 10 points, son principe de fonctionnement y est indiqué au dos et la liste des principales fautes sanctionnées restera en permanence affichée au centre périscolaire « la Ruche ». Les sanctions sont applicables en fonction de l'échelle suivante :

Niveau 1 : Infraction peu grave *Retrait de 1 point après plusieurs avertissements*

- Ne pas ranger les affaires quand les animateurs le demandent
- Ne pas respecter le rythme de vie et le calme de tous (se lever tout le temps, courir, crier, lancer des choses à table, faire volontairement du bruit, ...)
- Ne pas respecter les règles du terrain de jeux
- Petits écarts de langage ou de comportement

Niveau 2 : Infraction grave *Retrait de 3 points après plusieurs avertissements*

- Insolence
- se moquer des autres, manquer de respect envers les autres, avoir des gestes déplacés
- Détériorer le matériel
- Désobéissance aux règles de sécurité

Niveau 3 : Infraction très grave *Retrait de 5 points : immédiat*

- Coups et blessures
- Dégâts
- Menaces et insultes
- Vols et Racket

Pour garder ses points l'enfant peut se référer au tableau suivant, affiché à « La Ruche » :

Articles	Comportement attendu	Réparation en cas de comportement différent	Sanction
J'ai le droit...	Alors je dois...	Je n'ai pas respecté alors...	
1 .d'être respecté	Respecter les autres : Camarades, adultes, personnes âgées Pas de gros mots !	Je dois présenter mes excuses oralement ou par écrit	2
2 .d'être en sécurité	Ne pas faire de mal aux autres par des menaces, des coups, des blessures, des insultes répétées, le racket, le vol... Ne pas mettre l'autre en danger par mon comportement	Je dois faire mes excuses. Mes parents sont avertis. Pour une semaine je serais sanctionné pour quelque chose à « La Ruche » en rapport avec mon acte.	3
3 . de réaliser des activités	Réaliser mon activité sans perturber les autres Laisser les autres bricoler tranquille Prendre soin de mon matériel	Je présente mes excuses aux autres. Je remplace le matériel que j'ai détérioré	2
4 . d'être écouté, encadré	Etre polie Parler calmement et sans agressivité Ne pas couper la parole	Je dois présenter des excuses	1
5 . de jouer	Respecter les jeux des autres Ne pas détériorer les jeux Ranger quand l'animatrice le demande	Je n'ai plus le droit de jouer à ce jeu pendant une semaine	1
6 .de manger mon repas et mon goûter	Respecter la nourriture La mienne et celle des autres	Je dois présenter mes excuses.	2
7 . d'être en temps calme et dans une activité libre	Ne pas faire de bruits ou embêter Respecter le mobilier de « La Ruche »	Je ne partage pas le temps calme avec les autres pendant une semaine	1
8 . d'utiliser les toilettes quand j'en ai besoin	Garder les toilettes propres	J'écris un texte où j'explique pourquoi je	2

	Tirer la chasse d'eau Ne pas m'amuser avec l'eau du robinet Ne pas jouer dans les WC et les essuie-mains	n'ai pas respecté l'article et pourquoi je dois le faire	
9 . de me déplacer dans à « La Ruche »	Respecter les consignes de discrétion Ne pas courir, ni sauter, éviter les bousculades Ne pas déranger la vie des personnes âgées	J'écris un texte où j'explique pourquoi je n'ai pas respecté l'article et pourquoi je dois le faire	2
10 . de participer aux sorties et animations diverses	Rester en groupe et me tenir correctement	Je ne serais pas présent à la prochaine sortie ou grosse animation	2
11 . de vivre dans une belle structure	Respecter les locaux, le matériel, les plantations Utiliser les poubelles pour mettre les déchets	J'écris un texte où j'explique pourquoi je n'ai pas respecté l'article Je dois remplacer ce que j'ai cassé.	2

Si un enfant transgresse des règles et ne s'y soumet pas après discussions et explications des animatrices, nous en discutons avec les parents. En commun nous discutons de la sanction à venir. La carte « Z'abellopoints » est gardée par la responsable du service périscolaire « La Ruche », et sera envoyée en même temps que les billets de retraits et rachats de points.

En cas de retrait d'un nombre important de points, il est possible qu'une convocation à la mairie avec l'enfant soit adressée aux parents afin de discuter de la situation.

Une exclusion de la structure est également envisageable si aucune amélioration n'est constatée.

Après le retrait des 10 points, l'expulsion est valable durant toute l'année scolaire entamée.

La réinscription de votre enfant l'année suivante, entraîne un retrait automatique de 4 points par rapport aux autres enfants qui repartent avec 10 points.

Si l'enfant a fait ses preuves il peut regagner 2 points tous les mois.

Nous sensibiliserons les 3-6 ans tout au long de l'année sur les règles à respecter en collectivité, afin que dans le futur nous n'ayons pas recours au permis à point pour eux.

Avant 6 ans, les enfants n'assimilent pas l'idée du permis à point, ils seront cependant, tenus de respecter les règles.

En cas de problèmes avec les enfants de 3-6 ans, une réunion avec les parents sera fixée.

2- Suivi des enfants : affectif, hygiène et cognitif

A tout moment, chaque enfant est sous la responsabilité d'un animateur qui a pour charge :

- D'établir une relation de confiance avec les enfants
- D'être à l'affût de tout signe de mal-être de ses enfants, et d'apporter, seul ou en équipe, les solutions
- De suivre, contrôler et accompagner si besoin l'effectivité des gestes d'hygiène quotidiens
- D'inciter les enfants à la discussion, au débat, à goûter de tout à table

Le registre de présence évoluant au fil de la journée, chaque animateur doit connaître le nombre d'enfants présents à chaque instant.

3- Suivi sanitaire

La personne chargée de la fonction sanitaire est titulaire du PSC1.

Les locaux d'infirmerie se situent dans le bureau de la directrice, fermé à clé en son absence.



Le cahier de soin est tenu à jour et complété à chaque intervention, et fera apparaître les rubriques suivantes : Nom de la personne qui a prodigué les soins, le nom de l'enfant soigné, la date et l'heure des soins, l'objet du soin.

L'assistant sanitaire :

- organise et gère l'infirmierie et la trousse à pharmacie.
- Recueille les fiches sanitaires de liaison de chaque enfant
- Informe l'équipe des points importants signalés sur les fiches sanitaires ayant des conséquences dans les temps d'animation.
- Assure l'administration aux enfants des médicaments dont il possède l'ordonnance
- Administre les premiers soins
- Sollicite un avis médical au moindre doute
- A un rôle préventif auprès des enfants

4- Journée type de l'enfant

Le quotidien est important pour les enfants qui viennent dans notre service, nous donnons un rythme à leur temps périscolaire. Voici une journée type du **lundi, mardi, jeudi ou vendredi**.

Horaires	Enfants de l'école maternelle	Horaires	Enfants de l'école élémentaire
11h30-11h45	Les animateurs cherchent les enfants aux écoles	11h35-11h45	Les animateurs cherchent les enfants aux écoles Inscription des enfants dans les 3 services de repas.
11h45-12h00	Arrivée à « La Ruche » Les enfants se préparent à aller manger. Chaque enfant passe aux toilettes et se lave les mains avant le repas.	11h45-12h00	 Service repas n°1 à « La Ruche » 11h50-12h30 Départ aux activités des services repas n°2 et n°3
12h00-12h40	Les enfants mangent et discutent avec les animateurs 	12h00-12h30	Fin du repas n°1 dans le réfectoire Arrivée du service repas n°2 Le service n°3 est toujours en activités.
12h40-12h50	Les enfants se débarbouillent. Chaque enfant passe aux toilettes (si besoin) et se lave les mains après le repas.	12h30-13h10	Les enfants du service n°1 sont en activités digestives Le service repas n°2 se termine à 13h10 environ et vers 12h45 le service n°3 arrive au réfectoire.
12h50 -13h10	Les animateurs accompagnent les enfants à l'école.	13h10 – 13h35	Tous les services terminent leurs repas ou leurs animations pour aller à l'école...le service de repas n°3 prend son temps et sort en dernier du bâtiment pour aller à l'école.
13h20 -13h30	Les enfants de petite section vont à la sieste. Les moyens / grands jouent dans la cour .	13h25 - 13h35	Les animateurs accompagnent leur groupe d'enfants à l'école.
13h30 -16h00	ECOLE	13h35 - 16h05	ECOLE
16h20 -16h40	Goûter des enfants de « La Ruche »	16h20-16h40	Goûter des enfants de « La Ruche »
16h40 -18h20	Goûter de l'ED et jeux spontanés, Petits ateliers	16h40-18h20	Goûter et jeux spontanés, <u>Devoirs les lundis et jeudis</u>

VI Aménagement de l'espace

1- Les locaux et son environnement

Bien qu'un peu décentré, le bâtiment se situe près de l'école élémentaire et un peu plus loin de l'école maternelle (environ 10 minutes de promenade)

Le service périscolaire occupe le premier étage du bâtiment.

L'accès à nos locaux se fait par l'entrée principale qui donne sur un hall d'accueil.

Pour accéder au bâtiment un code d'entrée sera remis aux parents en début d'année scolaire.

En haut de l'escalier, à droite, les casiers à chaussons et portes manteaux sont à disposition des enfants (un coin pour l'école maternelle et un coin pour l'école élémentaire)

Les sanitaires sont à proximité pour le passage aux toilettes et le lavage des mains avant le repas.

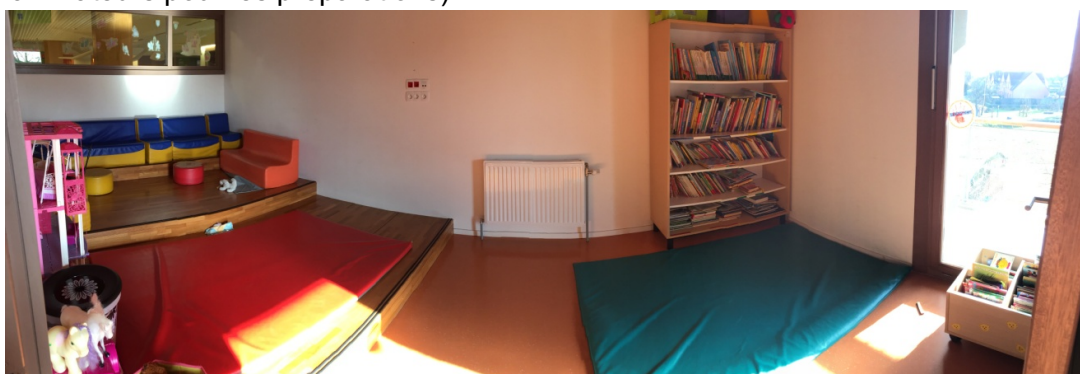


Lors des activités, les enfants de 5 à 11 ans sont libres d'aller aux sanitaires sans animateurs.

Les 3-4 ans seront accompagnés par les animateurs car ils ont besoin de leur présence pour l'apprentissage des bons gestes.

(Avant l'activité les groupes d'enfants vont aux toilettes pour éviter les va et vient)

Le service périscolaire est composé de 2 salles principales d'activités (dont une pouvant servir de cuisine pédagogique), une salle douce pour le temps calme ou de sieste, une salle de jeux 6-11 ans aménagées pour les plus grands, une terrasse, un espace rangement, 2 bureaux et une salle de réunion (qui sert aussi de salle des animateurs pour les préparations)



A l'étage nous disposons également de la salle de la ludothèque.

Une convention est faite pour son utilisation.

Le vestiaire et la salle de pause du personnel se trouve à côté du bureau de la directrice.

Des aires de jeux sécurisées et fermées ont été réalisées autour du bâtiment.

Un côté 0-3 ans et un côté 3-12 ans.

Certains temps dans l'année, en accord avec la directrice du multi-accueil nous aurons accès à la cours des 0-3 ans.

Un grand terrain de jeux « hors structure » est également ouvert aux amusements des enfants.

Nous avons aussi accès aux cours de récréation des deux écoles et nous allons régulièrement au stade de foot à proximité du centre.

2- Les pictogrammes

Afin de rendre les enfants plus libres et autonomes, dans les lieux de vie à « La Ruche » les enfants vont rencontrer des pictogrammes pour mieux se repérer et pour agir comme il faut.



Si l'enfant rencontre ce pictogramme devant le bouton de l'ascenseur il sait qu'il ne peut pas y toucher,



la « Zone de Calme » sera affichée aux endroits où il faut être tranquille pour le bien être de tous...

3- La Ruche et sa signalisation

Les lieux suivants seront indiqués clairement et présentés aux enfants dès la rentrée :

- Infirmerie
- Salles d'activités
- Sanitaires
- Lieux interdits

4- L'affichage et les informations aux parents

Les informations suivantes sont affichées dans les lieux utiles :

- Règles de vie, le règlement intérieur
- Panneau des activités journalières
- Menus de la semaine
- Numéros d'Urgence

VII Sécurité

1- Déplacements et sorties

Lors des sorties, un protocole clair est appliqué :

- Affichage de l'itinéraire emprunté par le groupe, de la destination, des heures de départ et de retour prévu, ainsi que des numéros de portables des animateurs.
- La traversée d'une chaussée se fera sur les passages protégés lorsque c'est possible.
- Lors des déplacements à pied, au moins un animateur, avec gilet jaune, est positionné en tête du groupe et un en queue de groupe ; les autres sont disséminés dans la file. (Avec gilet jaune)
Le groupe de piéton circule sur la voie de droite, sauf si la route est impraticable ou dangereuse

Taux d'encadrements :

1 animateur pour 10 enfants de 3-6 ans et 1 animateur pour 14 enfants de 7-11 ans.

2- Réactivité en cas de problèmes, en cas d'accidents

En cas de problème, et après avoir soustrait les participants à toute source de danger, les animateurs ont à alerter les secours, et à prévenir immédiatement la directrice.

La directrice ou les animateurs n'hésiteront pas , en cas de problème de nature physique ou médicale, à appeler le SAMU, qui orientera vers un médecin de garde ou déploiera les moyens nécessaires.

En cas d'incendie, les animateurs devront :

- Faire preuve de sang froid et de calme
- Faire évacuer les lieux par la sortie la plus proche, dans le calme et en veillant à ce que personne ne reste dans les lieux évacués
- Effectuer l'appel
- Assurer la sécurité, l'encadrement, voire l'animation des enfants

Un exercice incendie sera effectué durant l'année solaire.

Un exercice anti-intrusion et de confinement seront également programmés.

Aucune personne étrangère au personnel n'est autorisée à pénétrer dans l'enceinte de « La Ruche » sans autorisation de la direction.

Pour prévenir de l'intrusion, un code confidentiel qui ne doit pas être divulgué (les enfants ne doivent pas le connaître non plus !) sera communiqué aux familles en début d'année scolaire.

Il est possible que le code change au cours de l'année scolaire. Les usagers en seront informés.

3- Hygiène des Locaux

Les locaux doivent être propres à l'arrivée des enfants. Les sanitaires sont désinfectés tous les jours par l'équipe d'entretien. Les réfectoires et l'office de cuisine sont également nettoyés et lavés après chaque utilisation.

Un protocole de nettoyage des locaux a été établi avec l'aide du fournisseur de produits d'entretien.



Chaque produit a une couleur. Il est utilisé avec la lingette de la même couleur.

Exemple : Le nettoyage des sanitaires est réalisé avec le produit rose et avec la lingette rose.

Les animateurs de fin de journée doivent s'assurer que les locaux sont prêts pour le lendemain.

Un local de nettoyage interdit aux enfants renferme le chariot et tout le matériel nécessaire à l'entretien des locaux.

VIII Les repas

Pour l'enfant, le repas revêt une importance toute particulière : temps fort de la journée, **il est propice aux discussions et aux échanges** avec l'adulte et les autres enfants.

Moment de plaisir et de socialisation, il est également prétexte à la **découverte de nouveaux aliments** et à l'**apprentissage** :

Nous apprenons à nous servir, à servir les autres, à proportionner sa part, à prendre notre temps, à manger proprement, à ne pas gaspiller, à débarrasser, à nettoyer sa table; nous prenons conscience de l'intérêt de manger équilibré, et nous prêtons attention aux différents régimes alimentaires.

Le repas peut être festif et animé (anniversaire, décoration, thématique), à condition de ne pas confondre ambiance et bruits.

Il se déroule quoiqu'il en soit dans une atmosphère calme, conviviale et chaleureuse.

1- Livraison des repas et menus



Les repas des enfants sont livrés par le traiteur *Cuisiniers par nature*, en liaison chaude.

En liaison chaude, les plats sont préparés en cuisine centrale et consommés dans les deux heures. De la cuisson à la consommation, pour éviter la prolifération des germes, la température des mets ne doit jamais être inférieure à 63 °C.

Le service périscolaire « La Ruche » fait partie des restaurants satellites à desservir pour le traiteur.

Dès la fin de la cuisson, les mets cuisinés sont conditionnés, soit en portions individuelles, soit en plats collectifs, puis disposés en containers isothermes. Un maintien à une température supérieure à 65 °C est obligatoire pendant toute la durée du stockage et du transport. A La Ruche, le maintien à 65 °C est assuré par un « thermoport » de maintien en température. A l'heure voulue, les mets sont distribués.

Pour chaque service il y a un « thermoport ». Les bacs sont numérotés par service.

2- Consignes d'hygiène et règles de préparation alimentaire

Au moment du repas, tout doit être mis en place pour éviter une **TIAC** (Toxi-Infection Alimentaire Collective).

La cuisine et ses annexes (réserve, vestiaires, sanitaires, local poubelles...) sont conçues sur les principes de la marche en avant et de la séparation « secteur propre » et « secteur sale ». Ces locaux sont correctement ventilés.

Pour un entretien facile, l'ensemble des matériaux et du matériel sont lisse et lessivable. Des dispositifs permettant de se laver les mains dans de bonnes conditions d'hygiène sont mis en place. Les lave-mains (à commande non manuelle) sont en permanence équipés de savon liquide et d'essuie-mains à usage unique.

Les appareils de conservation au froid ont une capacité suffisante pour le stockage (entre 0 et 3°C ou à -18°C pour les surgelés).

Un équipement pour maintenir les plats au chaud (+ 63°C minimum) est prévu dans chaque réfectoire.

Toutes les préparations effectuées sur place sont le plus près possible du moment du service.

Le maintien des produits à température adaptée jusqu'à leur consommation est impératif.

Les plats destinés à être servis froids sont entreposés à une température maximale de +3°C.

Les animateurs qui servent les repas vérifient et notent les points suivants :

- ♣ les températures des produits,
- ♣ l'intégrité des emballages et des conditionnements (les boîtes de conserve ne doivent pas avoir subi de choc ou de déformation),
- ♣ l'étiquetage et les dates limites de consommation,
- ♣ la conformité de l'établissement de provenance : marque d'identification sur le produit ou autorisation de la DDCSPP pour l'approvisionnement de collectivités d'enfants (boucher ou traiteur local...).

Les marchandises aussitôt reçues sont entreposées selon les mentions portées sur l'étiquetage. Les plats chauds sont à maintenir à + 63°C minimum.

Un prélèvement de chaque préparation servie (100 g environ) est conservé J+5 jours au réfrigérateur, à +3°C maximum pour pouvoir être analysé en cas de suspicion de T.I.A.C.

Les restes des plats présentés au service sont détruits.

Les plats en sauce, les sauces et les bouillons peuvent être resservis si ils ont été :

- maintenus en température (63°C) et non servis
- refroidis pendant 2 heures maximum avant d'être réchauffés et resservis.

Ces restes-là doivent être jetés après le repas.

La directrice s'assure que l'ensemble du personnel a suivi une formation relative à l'hygiène alimentaire.

Les personnes intervenant en cuisine doivent avoir une tenue adaptée et réservée à cet usage (vêtement propre, chaussures spécifiques, coiffe englobant l'ensemble de la chevelure).

L'hygiène corporelle doit être parfaite (lavage des mains approfondi – brossage des ongles...).

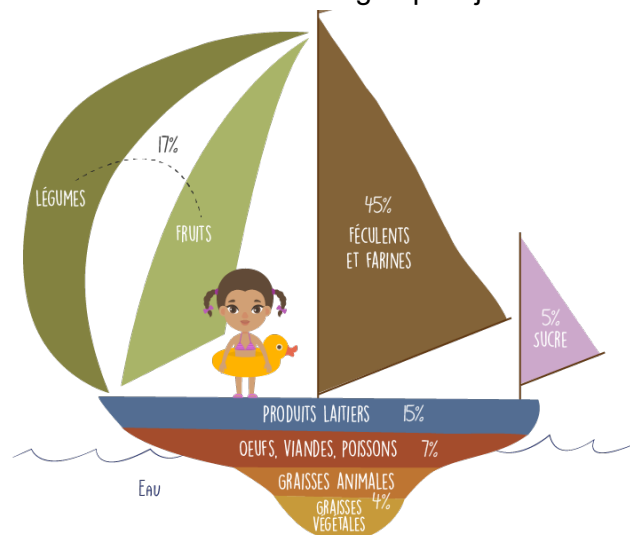
Attention aux coupures et petites blessures qui sont à protéger avec un pansement et un gant changé régulièrement.

3- Les menus

Les menus seront affichés dans chaque réfectoire, sur les panneaux d'affichages de « La Ruche » et des deux écoles. POMME et CHOU envoie aux structures les documents 10 jours avant le mois suivant par courriel les menus.

Ils sont également diffusés aux familles par ce biais.

Le déjeuner est un repas important pour BIEN GRANDIR, les nutritionnistes du traiteur s'appliquent à offrir les besoins énergétiques journaliers aux enfants.



IX Communication

1- Informations et diffusions

Pour l'équipe d'animation, un grand tableau blanc en salle de réunion est consulté chaque jour par l'équipe d'animation pour être informé des nouveautés.

L'équipe d'animation se retrouve tout les mardis matins pour monter des projets et échanger sur la vie à La Ruche.

Pour toutes les activités et informations c'est par courriel essentiellement que la directrice diffuse les informations aux familles .

Il est important de transmettre l'adresse mail de la famille à la directrice afin de consulter régulièrement les nouveautés de « La Ruche ».

Un planning d'activités trimestriel sera proposé aux enfants.

Chaque jour un grand tableau déclinera les actions de la journée. L'enfant peut s'y inscrire.

Les mercredis sont aussi définis par trimestre et répondent aux objectifs généraux avancés dans un projet particulier.

Une fois par mois une **commission périscolaire est fixée**. Discussions et échanges sont faits en présence des élus.

De ces réunions découlent des décisions pour le bon déroulement du service périscolaire.

En fin d'année...

Un **diplôme souvenir** est remis aux enfants qui s'en vont à la fin de l'année (déménagement, collègue)

Une sortie permettra aux enfants de finir l'année scolaire en joie.

2- Le site de la commune de Kunheim

Pour plus d'information concernant le service périscolaire « La Ruche »:

<https://www.kunheim.fr/Vivre-Kunheim/Education-jeunesse.html>



Anne EHRLACHER et l' équipe de « LA RUCHE »